

APPEL À PROJETS POUR LES ASSOCIATIONS D'AIDANTS

DESCRIPTION

Le plan handicap présenté en mars 2022 contient dans son 3^e volet des actions spécifiques pour aider les aidants. Parmi elles, le Conseil départemental du Finistère a tenu à élaborer un dispositif inédit de soutien aux associations d'aidants en partenariat avec un mécène privé du territoire, afin d'en démultiplier l'impact. Les aidants, qui sont aujourd'hui plus de 100 000 en Finistère, tiennent un rôle primordial de soutien à leurs proches vulnérables qu'il faut encourager.

A cette fin, **le Conseil départemental du Finistère et le Crédit Mutuel de Bretagne lancent un appel à projets visant à financer des associations soutenant les aidants de personnes avec handicap.** Ils constitueront ensemble un jury de sélection qui pourra demander à rencontrer le porteur du projet.

Une dotation totale de 140 000 € est dédiée à cet appel à projets. Les montants attribués seront compris entre 2 500 € et 25 000 €.

Les associations d'aidants devront déposer leur dossier à l'adresse : aidant@finistere.fr

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

Les associations qui œuvrent en Finistère pour les personnes en situation de handicap et leurs familles peuvent répondre à cet appel à projets. **Sont éligibles les actions qui permettent en particulier le répit des aidants mais aussi toute forme d'action collective en soutien des personnes en situation de handicap et leurs familles.** Cet appel à projets finance des investissements ou des manifestations ponctuelles mais ne peut pas financer du budget de fonctionnement (ex : paiement de salaires ou de loyers).

Critères prioritaires du jury :

- Une réponse concrète à la problématique de l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap sur le territoire finistérien.
- La qualité du projet, sa pertinence et son impact réel et durable pour les aidants
- La faisabilité opérationnelle et financière du projet dans l'année d'attribution de la dotation.
- L'équité de l'attribution de la dotation globale sur le territoire finistérien.

Exemple de projets éligibles :

- *Équipement (matériel handisport ou améliorant le confort du quotidien)*
- *Véhicule (permettant aux aidés de bénéficier d'activités)*
- *Aménagement (salle snoezelen)*

CALENDRIER

1

FIN SEPTEMBRE 2022

Ouverture de l'appel à projets pour dépôt des candidatures

2

FIN OCTOBRE 2022

Date limite de dépôt des candidatures

3

FIN NOVEMBRE 2022

Sélection des projets par le Jury

ENGAGEMENTS DES ASSOCIATIONS PORTANT LES PROJETS RETENUS

L'association mentionnera la participation du Conseil départemental du Finistère et du Crédit Mutuel de Bretagne à ses adhérents et dans le cadre de ses supports de communication, et participera à un évènement formalisant l'attribution de la dotation.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION A L'APPEL A PROJETS

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION ET DE LA DEMANDE

Nom de l'association (en toutes lettres) :

Adresse du siège social de l'association :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :@.....

Adresse du site Internet :

Président ou Présidente :

Prénom et Nom : Téléphone :

Courrier électronique :@.....

Trésorier ou trésorière :

Prénom et Nom : Téléphone :

Courrier électronique :@.....

Renseignements administratifs et juridiques

Objet de l'association :

Numéro de SIRET de l'association :

Renseignements nécessaires à l'instruction du dossier

Intitulé et description synthétique du projet présenté :

.....

.....

Montant demandé :

Nous soussignés,

- Déclarons que l'association est en règle au regard de ses obligations sociales et fiscales ;
- Certifions exactes les informations du présent dossier.

Président/Présidente : (nom, prénom, signature)	Trésorier/Trésorière : (nom, prénom, signature)
--	--

Merci de joindre tous les éléments utiles à la compréhension du projet et des besoins à financer (contexte, objectifs, ancrage local, impacts attendus et calendrier). Les informations recueillies ont pour finalités la gestion des projets transmis par votre association.